

Les différents types de baux

Public concerné : Tous professionnels de l'immobilier

Prérequis : Exercer un métier relevant de la loi Hoguet
Ordinateur, portable, connexion internet HD

Modalités d'accès : Formation en e-learning

Durée : 1 heure

Tarif : 19€ TTC

Date ou période : 6 mois

Horaires :

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
- Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
- Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.

Lieu :

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter à : contact@opcap.fr

Objectifs de la formation et compétences visées :

- > Connaître les différents types de baux immobiliers, leurs régimes juridiques et leurs spécificités.
- > Savoir rédiger des baux conformes à la réglementation, adaptés à la situation des parties.
- > Être capable de conseiller bailleurs et locataires sur leurs droits et obligations, de négocier les clauses du bail et de gérer les contentieux éventuels.
- > Maîtriser l'actualité législative et jurisprudentielle des baux immobiliers pour adapter sa pratique et valoriser son expertise auprès des clients.

Les différents types de baux

1.Introduction

1. Objectifs de la formation
2. Panorama des différents types de baux

2.Les grandes catégories de baux

1. Baux d'habitation
2. Baux commerciaux
3. Baux ruraux
4. Baux de droit commun

3.Focus sur les principaux baux d'habitation

1. Le bail de location vide
2. Le bail de location meublée
3. Le bail de colocation

4.Le bail commercial

1. Durée et renouvellement du bail
2. Encadrement du loyer et conditions de résiliation
3. Obligations des parties et spécificités contractuelles

5.Autres types de baux

1. Bail professionnel
2. Bail rural
3. Bail à construction

6.Les réformes récentes des baux immobiliers

1. Loi ALUR et encadrement des loyers
2. Loi ELAN et bail mobilité
3. Réforme du droit des contrats et impacts sur les baux

7.Conclusion

1. Importance d'une bonne maîtrise des baux
2. Le rôle du professionnel dans la sécurisation des contrats

Les différents types de baux

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
 - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
 - La dénomination du ou des modules suivis.
 - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.